Ordonnance de télécom CRTC 2017-293

Version PDF

Ottawa, le 21 août 2017

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Shaw Cablesystems G.P.	AMT 30	1 août 2017	21 août 2017
	Tarif général –		
	Introduction des vitesses		
	de 25 Mbps en aval et de		
	2,5 Mbps en amont du		
	Service d'accès Internet		
	de tiers		
Société TELUS Communications	AMT 525	4 août 2017	3 octobre 2017
	Tarif des services d'accès		
	des entreprises –		
	Retrait du service		
	Circuits de réserve		
Société TELUS Communications	AMT 526	4 août 2017	3 octobre 2017
	Tarif des services d'accès		
	des entreprises –		
	Retrait du service		
	Installations de		
	vérification		

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général

